

*Questions orales*

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, c'est malheureusement parce que le gouvernement de Sa Majesté la Reine en Grande-Bretagne a décidé de ne conclure aucune entente avec notre pays. Je me suis entretenue de nouveau à Londres—je pense que c'était au mois d'octobre dernier—avec le ministre de la Grande-Bretagne; et j'ai littéralement plaidé auprès des autorités britanniques pour qu'elles augmentent les pensions qu'elles versent à leurs ressortissants vivant actuellement au Canada et pour aligner les pensions britanniques sur celles du Canada. Le Royaume-Uni a rejeté sans appel cette proposition. Je le regrette beaucoup.

Depuis, nous avons ouvert le dossier avec la Grèce et nous avons conclu une entente avec les États-Unis, cela aidera de nombreux Canadiens, tant ceux qui vivent au Canada que ceux qui vivent et travaillent dans ces pays. Malheureusement, la Grande-Bretagne a refusé de venir en aide à ses nationaux domiciliés au Canada.

## LES ENTENTES FISCALES INTERNATIONALES

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, avec votre permission, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Au mois de décembre, une entente fiscale internationale a été conclue aux termes de laquelle les pays signataires pouvaient imposer les retraités d'autres pays et accorder des exemptions jusqu'à concurrence de \$10,000 aux retraités de tous les pays, sauf à ceux de la Grande-Bretagne qui vivent au Canada. Je me demande pourquoi il existe une telle discrimination à l'égard des retraités britanniques qui vivent au Canada et pourquoi on refuse de leur accorder des pensions équivalentes?

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Madame le Président, la même situation vaut dans ce cas-là. Nous avons conclu des ententes bilatérales avec différents pays. Grosso modo, je pense pouvoir dire que la réponse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'applique dans ce cas-là aussi.

\* \* \*

[Français]

## L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE—ON DEMANDE SI UN ACCORD DE PLANIFICATION INTERVIENDRA ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET L'INDUSTRIE

**M. Marcel Roy (Laval):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle concerne la coordination d'un programme de formation de la main-d'œuvre dans le domaine de l'aéronautique où il existe une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, et où l'on prévoit une demande de 13,000 travailleurs d'ici 1983. Étant donné que la province de Québec compte actuellement 50 p. 100 des effectifs de ce secteur de l'industrie, est-ce que le ministre a l'intention de mettre au point un accord des planifications entre les deux gouvernements et l'industrie afin de s'assurer que nous pourrions fournir une main-d'œuvre canadienne qualifiée, non seulement au Québec, mais dans l'ensemble du

Canada, où l'on requerra 13,000 nouveaux travailleurs au cours des prochaines années?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, le député nous signale un secteur très important au Canada, où il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous avons cherché à régler le problème grâce à deux mesures précises. En premier lieu, nous avons conclu une entente avec l'industrie aérospatiale en vue de planifier à long terme les besoins en ressources humaines et la mise sur pied immédiate d'un certain nombre de nouveaux projets de formation. Nous étudierons également cet été, de concert avec les provinces, l'ensemble de la question des ententes relatives aux programmes de formation, afin que nous puissions répartir nos ressources selon les secteurs où le besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée se fait sentir. Nous savons que la pénurie de travailleurs dans ce domaine est des plus critiques pour l'économie du pays. Nous espérons que ces initiatives régleront le problème. Nous sollicitons la collaboration des provinces pour ce projet d'envergure.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

M. FLIS—LES OBSERVATIONS DE M. RAE

**M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park):** Madame le Président, mon rappel au Règlement découle de la période des questions et a trait aux observations du député de Broadview-Greenwood (M. Rae), d'après lequel lorsque 30 clowns se réunissent, il doit fatalement y avoir matière à rire, ou quelque chose du genre.

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je crains qu'il n'y ait pas là matière à invoquer le Règlement.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES  
RÉGLEMENTAIRES

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

\* \* \*

## LES RELATIONS NORD-SUD

DÉPÔT DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, pour faciliter la participation des députés aux débats d'aujourd'hui et de demain, je voudrais déposer la réponse du gouvernement au rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.